

Paris, le jeudi 6 mars 2014

## Contacts Presse

Agence C3M  
Tél. : 01 47 34 01 15

Hélène JOUBERT  
helene@agence-C3M.com

Mots-clés : ORANGE / RESULTATS / ACTIONNARIAT SALARIE

## Résultats 2013 d'Orange : l'AASGO salue l'annonce d'une Offre Réservée au Personnel

▪ **La demande de l'AASGO a été entendue par la Direction d'Orange : à l'occasion de la publication des Résultats d'Orange, Stéphane Richard a annoncé l'organisation d'une Offre Réservée au Personnel (ORP) à hauteur de 16 millions d'actions. ▪ L'AASGO salue également la réussite commerciale d'Orange en 2013, et la mobilisation des salariés dans la reconquête de parts de marché.**

### Une Offre Réservée au Personnel avant fin juin 2014

L'AASGO a obtenu gain de cause : **16 millions d'actions** seront bien cédées aux salariés et anciens salariés, avec la perspective que leur part dans le capital d'Orange dépasse les 5%.

Originellement prévue début 2014, l'opération d'attribution d'actions gratuites aux salariés n'a pu être concrétisée puisque les objectifs de résultats financiers sur 2011-2013 n'ont pas été atteints. Anticipant cette décision, l'AASGO avait demandé que les titres détenus par l'entreprise fassent l'objet d'une **offre réservée à des conditions très préférentielles**, aux salariés et anciens salariés, en avançant deux arguments :

- L'opportunité de profiter de conditions de souscription intéressantes et de se repositionner sur une action Orange alors que l'entreprise confirme sa reconquête commerciale et maîtrise ses marges
- Et la volonté d'augmenter la part des actionnaires salariés dans le capital d'Orange pour constituer un noyau défensif stable d'actionnaires fidèles, **un atout stratégique pour la pérennité de l'entreprise.**

A l'occasion de la prochaine ORP, un **nouveau fonds Orange Actions** sera créé. L'AASGO insiste pour que la direction d'Orange crée une nouvelle démocratie actionnariale et décide que les membres du conseil de surveillance de ce nouveau fonds **soient élus par les porteurs de parts**, conformément à la directive européenne du 11 juillet 2007 et comme c'est le cas de la majorité des grandes entreprises disposant d'un actionnariat salarié significatif. (\*)

### De bons résultats 2013, mais une dégradation des marges due à une réglementation ravageuse

L'AASGO salue les succès commerciaux d'Orange et la maîtrise de ses coûts. Qui ne suffisent cependant pas à compenser la baisse de l'Arpu, conséquence d'une régulation qui casse au maximum les prix des services de communication, alors même qu'une révolution technologique permanente impose d'investir massivement dans le très haut débit fixe et mobile.

Le résultat est dramatique pour tous les opérateurs qui ont une large part de leurs activités en Europe, leurs marges étant de plus en plus étranglées.

*« La nouvelle baisse du dividende annoncée pour 2014 ne se justifie que si elle donne à l'entreprise les marges de manœuvre nécessaires pour participer activement à l'inéluctable consolidation du secteur des télécommunications et au maintien d'un haut niveau d'investissement. La confiance des actionnaires est à ce prix et tout particulièrement celle de ses actionnaires salariés », explique Thierry FEURGARD, Président de l'AASGO. « Plus que jamais Orange aura besoin du soutien de son personnel. A ce titre, la prochaine Offre Réservée au Personnel en constituera un test en grandeur réelle. »*

#### **A propos d'AASGO**

Association loi 1901, AASGO représente les actionnaires salariés et anciens salariés d'Orange et défend leurs intérêts dans le domaine de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié. Elle est indépendante de toute organisation politique ou syndicale. AASGO informe de manière objective les 200 000 actionnaires salariés d'Orange.

Près de 5% du capital d'Orange sont détenus par ces salariés, les plaçant au 2ème rang derrière l'Etat actionnaire (27%). AASGO est membre de la FAS (fédération des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés).

L'administrateur représentant les actionnaires salariés au Conseil d'Administration d'Orange est administrateur d'AASGO.

Pour en savoir plus : [www.aasgo.org](http://www.aasgo.org)

(\*) Pour rappel, aujourd'hui, les décisions du fonds Orange Actions sont prises par un conseil de surveillance composé pour moitié de représentants de la direction de l'entreprise et pour moitié de représentants des organisations syndicales dont certaines sont ouvertement hostiles à l'actionnariat salarié et dont d'autres défendent des positions objectivement contraires aux intérêts des actionnaires salariés.